

La « dimension sud »

La « dimension sud » est un concept qui vise à effacer un problème majeur de la première mouture du projet. Il était en effet assez difficile de justifier la conception d'un pacte de stabilité pour le Caucase, une approche que l'on voulait régionale de surcroît, qui relègue la Russie au second niveau, avec la Turquie et l'Iran. De toute évidence, la place de la Russie devrait se situer au premier niveau avec les trois autres États caucasiens. Toute organisation limitant son champ d'action au seul Caucase du Sud, alors que l'interconnexion entre les problèmes du Caucase du Sud et de ceux du Caucase du Nord est patente, doit être vouée à l'échec²⁰. Par ailleurs, et c'est l'explication du choix des auteurs du PSCS de situer la Russie en deuxième ligne, il est inconcevable de structurer un pacte régional en situant la Russie et les trois autres États caucasiens au même niveau sans que la Russie ne domine complètement l'organisation – pour des raisons évidentes de poids politique et militaire disproportionné par rapport aux autres partenaires.

Choix de l'OSCE comme structure de coordination

Depuis l'éclatement de l'URSS, l'OSCE joue un rôle central au Caucase du Sud. Bien que ses réalisations soient jusqu'à maintenant plutôt modestes, l'OSCE a néanmoins permis d'établir des contacts et une coopération, à tous les niveaux, entre les protagonistes du conflit en Ossétie du Sud. Elle a également contribué à la stabilité régionale grâce à ses missions d'observation sur la frontière russo-géorgienne, en bordure de la Tchétchénie. Elle est par ailleurs l'organisme parrain du Groupe de Minsk, en charge du processus de paix du Nagorno-Karabakh. Avec son grand nombre d'adhérents, ses institutions politiques, ses missions de terrain, son approche globale pour établir la sécurité et son large réseau de partenaires dans tous les domaines, l'OSCE est bien équipée pour devenir la structure de coordination des efforts de stabilisation régionale.

Deux ombres viennent toutefois entacher ce tableau prometteur. D'abord, l'OSCE, comme l'ONU ou d'autres organisations internationales présentes dans la région, est réservé aux États. Elle devient par conséquent un forum qui permet la promotion des positions officielles des États de la région, mais n'accorde de voix ni aux républiques sécessionnistes, ni aux autres entités sous-régionales. Pour être considérée comme un organe neutre par ces entités, l'OSCE doit leur faire une place dans les groupes de travail qui traitent des questions relatives au Caucase.

Le choix de l'OSCE pose également des questions de représentativité des partenaires du PSCS. Ce problème pourrait ressortir avec davantage d'évidence lors des éventuelles opérations de maintien de la paix déployées dans la région (de même que pour les missions d'observation ou de supervision d'élections dans la région). Il faudrait que l'OSCE trouve moyen de permettre à la République iranienne de participer à la planification de ses diverses opérations en l'invitant à prendre part à une opération sous son égide de l'OSCE, de la même manière que la Russie participe à une opération de consolidation de la paix de l'OTAN.

²⁰ Ce commentaire sur la « dimension sud » s'inspire d'une remarque de Jean Radvanyi, géographe spécialiste de la Russie et du Caucase, lors d'un entretien avec l'auteur, octobre 2001.